

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 23 septembre 2024 à 17h30

1 – Finances Communales :

- A – Délibération Modificative n° 2
- B – Attribution d'une subvention
- C – Admission en non Valeurs
- D – Clôture du Budget Annexe Restonica-Grotelle au 31 décembre 2024
- E – Autorisation donnée au Maire de signer la convention avec le CENC
- F – Adoption de plans de financement :
 - 1) Opération protection de la faune (CENC)
 - 2) Installation écrans numériques dans les écoles
- G – Autorisation donnée au Maire de signer la charte portant sur les devantures commerciales de Corte et le règlement des aides
- H – Renouvellement de l'opération « Bons au profit des Personnels Communaux » durant la période de Noël

2 – Marchés Publics :

- A – Autorisation donnée au Maire de relancer et signer par anticipation le marché d'alimentation sèche, lot n° 1, pour 2 ans
- B – Autorisation donnée au Maire de signer l'avenant n° 1 au marché n° 22S0015 portant sur les Risques Statutaires du Personnel

3 – Gestion des Ressources Humaines :

- A – Création d'un Poste d'Attaché Territorial Cadre « A » en qualité de Responsable au Service Financier

4 – Gestion du Domaine Communal :

- A – Consorts GINAS – Régularisation d'un acte administratif
- B – Consorts RABAZZANI – Rectificatif d'un acte administratif

5 – Divers :

- A – Dérogation à la règle du repos dominical - Année 2025
- B – Autorisation donnée au Maire de signer une convention « Fourrière Animalière »
- C – Autorisation donnée au Maire de signer un avenant à la convention « Fourrière Automobile »

En Communication pour information des élus du Conseil Municipal :

-  Commune :
 - ✓ Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 01^{er} juillet 2024.
 - ✓ Nouveau planning de réalisation des travaux de la « Vieille-Ville »
 - ✓ Présentation des opérations suivantes :
 - Requalification Cours Paoli - Avenue Xavier Luciani - Avenue Président Pierucci,
 - Création de la Voie Douce,
 - Parc d'attractivité de Chabrières